

## APPEL URGENT Juillet 2016

Intervenir avant le 11 aout 2016!

TIBET (RP CHINE)

Région autonome du Tibet (TAR) 1,228000km² 3,180000 habitants Capitale: Lhassa

Nous vous invitons à adresser une copie de la lettre ci-jointe aux autorités concernées. Affranchir à 0,79€ pour la Belgique et à 1,45€ pour la Chine.

Un gar est un campement religieux dont les origines remonteraient au Tibet du 14ème siècle. Les nomades se formaient alors au Bouddhisme sous la conduite de maîtres charismatiques. Le gar ne fait aucune distinction entre moines et laïques, ou hommes et femmes.



Association
desChrétiens contre
la Torture, Quai au
Foin, 53, B-1000
Bruxelles/ Éditeur
responsable: Luc
Detavernier, suppl. à
l'ACAT info n. 749

Les hauts plateaux tibétains sont le cadre de la répression nationale du gouvernement chinois, aux yeux duquel tout Tibétain représente un dissident potentiel. D'où le renforcement de la surveillance de la communauté tibétaine dans son ensemble.

Dans le but de préserver « la stabilité territoriale"- en fait pour faire taire toute voix discordante- des milliers de fonctionnaires, hans ou tibétains à la solde du gouvernement, sont mutés aux quatre coins de la région. Dans les communautés tibétaines rurales, la plupart des activités sociales, culturelles et environnementales, jadis considérées comme inoffensives, sont désormais suspectes aux yeux de Pékin.



## De la répression

La condamnation de trois lamas de Chamdo en avril 2013 ouvre la voie à

une vague de punitions collectives. Des dizaines de Tibétains sont arrêtés, tabassés, soumis à des séances d'endoctrinement forcé. La plupart ne font pourtant qu'exercer leurs droits à la liberté d'expression. Ainsi ils se bornent à critiquer des décisions officielles à l'échelon local, concernant par exemple des projets miniers, l'usage de la langue tibétaine, ou la non-condamnation d'une auto-immolation. Lors de plusieurs manifestations non-violentes, les forces de sécurité n'hésitent pas à ouvrir le feu sur les protestataires.

C'est dans les villages ou les bourgs éloignés que les détentions politiques sont les plus fréquentes, que les sentences les plus sévères sont appliquées, pour des infractions assez mineures, comparativement à d'autres régions chinoises. Enfin, si jadis le gouvernement accusait rarement la population rurale de fomenter des troubles, la plupart des détenus actuels sont chefs de communauté, militants environnementaux ou acteurs culturels.

## Démolition de Larung Gar: «un pas en arrière »

Pour atteindre la limite de 5 000 résidents fixée par le gouvernement d'ici octobre 2017, une ordonnance en 8 points programme d'expulser 75% des résidents permanents de Larung Gar, soit 20.000 religieux et pratiquants laïques. En 2001, les autorités ont déjà chassé manu militari des milliers de moines et de laïques. Certains en sont morts. Par exemple Khenpo Jigme Phuntsok, fondateur en 1980 de l'Institut bouddhiste de Larung Gar est mort dans des circonstances mystérieuses, dans un hôpital de Chengdu.

Les gars, moins organisés ou structurés que les institutions monastiques, ont échappé au contrôle direct du Parti et du gouvernement, à sa propagande, à ses intrusions visant l'éducation politique. Mais, dans les circonstances actuelles, Pékin entend surveiller et restreindre drastiquement les activités des résidents de Larung Gar. L'ordonnance règle en détails la collecte d'informations sur les résidents, la réduction

du nombre de pratiquants laïques et religieux, l'encadrement absolu du gar par des représentants du gouvernement. Jusqu'à 2001, le gar était « l'oasis spirituelle » de quelque 8 000 moines, moniales et étudiants.

## De la liberté religieuse

La campagne actuelle contre Larung Gar vide de tout son sens l'article 36 de la Constitution, qui garantit la liberté de croyance religieuse. Ce principe de la liberté religieuse a pourtant été réaffirmé par le président Jiang Zemin en 1993 et en 2001. A la conférence nationale de travail sur la religion d'avril 2016, le président Xi Jinping a adopté la même approche. Un livre blanc sur la liberté de religion concernant le Xinjiang publié ce 2 juin, affirme que ce principe constitutionnel est globalement appliqué en Chine.

Pourtant les restrictions de plus en plus strictes de la pratique religieuse (approbation préalable obligatoire du clergé, des rituels et des contenus pédagogiques religieux et extension de la propagande) nous disent le contraire. Rappelons la campagne menée dans le Zhejiang et le Sud- Est de la Chine avec le démontage des croix (au lance-flammes), la détention ou l'assignation à résidence de maints défenseurs des Chrétiens.

Le pouvoir central accroît son hégémonie et la surveillance des pratiques religieuses. Son autoritarisme est de plus en plus marqué, en particulier dans ses régions frontalières. Ainsi, au Tibet et au Xinjiang, des personnes sont encore exécutées pour crime politique. Le traitement des détenus reste problématique puisqu'en 2015, 14 décédés seraient pendant emprisonnement ou peu après leur relaxe. Au Tibet, nombre de mineurs sont par ailleurs emprisonnés. Les prisonniers politiques y subissent des méthodes de torture encore plus inhumaines que dans le reste du pays.

Pékin ne peut accepter aucune contestation, fût-elle mineure, aux marches stratégiques de l'Empire. Toute "note discordante" y est considérée comme séparatiste. Pékin la réduit donc au silence.

